



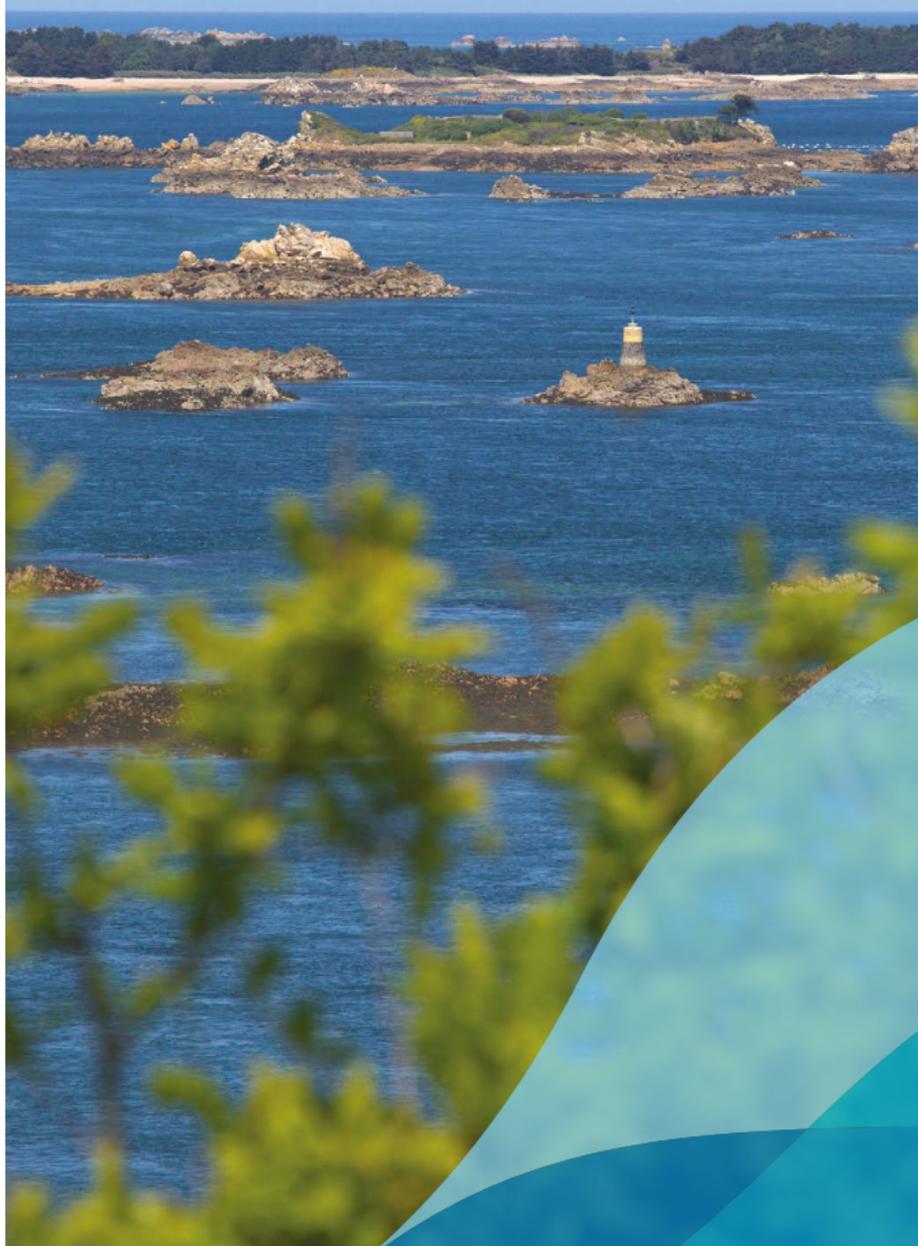
RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



OFB
OFFICE FRANÇAIS
DE LA BIODIVERSITÉ

L'Office français de la biodiversité dans les Côtes-d'Armor



LES MISSIONS



Assurer la police de l'environnement

Les agents de l'OFB mènent des actions de police judiciaire et administrative, sous l'autorité respective du procureur de la République et du préfet de département, ainsi que des actions de police sanitaire.

Ils conduisent des enquêtes dès lors qu'une infraction environnementale majeure est constatée : atteintes aux milieux aquatiques, terrestres et maritimes (destructions, pollutions, altérations) ou atteintes aux espèces sauvages (braconnage, prélèvements illégaux, trafic).

Afin de prévenir ces atteintes, les agents contrôlent le respect des prescriptions réglementaires :

- pour la pratique de certaines activités : chasse, pêche de loisir en mer et eau douce... ;
- en milieu aquatique (continuité écologique des cours d'eau, gestion quantitative et qualitative) ;
- dans les espaces naturels protégés ;

- dans le cadre de projets d'aménagement : vérification des mesures correctives et compensatoires visant à limiter les impacts des travaux sur la biodiversité ;
- en cas de détention, d'élevage et de vente d'espèces non domestiques.

Face aux risques sanitaires (influenza aviaire, peste porcine africaine), ils participent à la surveillance de la faune sauvage. Ils sont également amenés à intervenir lors d'échouages de mammifères marins.



>
Un exemple d'atteinte au milieu naturel avec des distances de traitement non respectées.



DE L'OFB DANS LES CÔTES-D'ARMOR

Connaître la biodiversité

Les agents de l'OFB participent au suivi à long terme de l'évolution des milieux et des espèces, en appliquant différents protocoles.

Ils relèvent des indices de l'état de conservation des cours d'eau, zones humides, bocage.

Concernant les espèces, ils collectent des données grâce :

- au baguage de limicoles (bécasses des bois, bécassines) et colombidés (tourterelles, pigeons) ;

- au comptage de différentes espèces à enjeu de conservation : écrevisse à pieds blancs, mulette perlière, puffin des Baléares, phoque gris et veau marin, dauphin, saumon d'Atlantique, anguille, muscardin, etc ;
- à la surveillance de certaines espèces exotiques envahissantes : ibis sacré, érismaire rousse, écrevisse américaine, etc.

Toutes ces données alimentent les bases d'un inventaire national.

*Étude morphologique
d'un cours d'eau.*





^
Surveillance du milieu marin.

<
Animation sur la vie d'un cours d'eau.



Appuyer les politiques publiques

Pour répondre aux enjeux de protection de la biodiversité en Côtes d'Armor, le service départemental de l'OFB s'engage aux côtés des acteurs publics territoriaux :

- Il apporte un appui aux services de l'État (DDTM*, DDPP*) sur des orientations réglementaires.
- Il rédige des avis techniques.
- Il contribue aux documents de planification des milieux aquatiques (ex. les 4 SAGEs* des Côtes d'Armor) ;
- il participe à des comités décisionnels : MISEN*, CLE*, CDCFS*.

*
DDTM : direction départementale des territoires et de la mer

DDPP : direction départementale de la protection des populations

SAGE : schéma d'aménagement et de gestion de l'eau

MISEN : Mission Inter-Services de l'eau et de la Nature

CLE : commission locale de l'eau

CDCFS : commission départementale chasse et faune sauvage

Mobiliser les acteurs et les citoyens

Parce que la perte de biodiversité nécessite l'implication de tous, les agents du service départemental cherchent à mobiliser la société lors d'événements publics (salons, journées découvertes...), ou dans le cadre d'interventions en milieu scolaire.

Vous êtes élu, enseignant, entreprise ou simple citoyen et vous souhaitez vous engager dans une action en faveur de la biodiversité ?

Des projets participatifs existent, tels que les atlas de la biodiversité communale, les aires éducatives et les programmes « Engagé pour la nature ».

EN SAVOIR PLUS

site www.ofb.gouv.fr à la rubrique « les programmes et actions »



L'Office français de la biodiversité (OFB) est un établissement public dédié à la protection et la restauration de la biodiversité. Ses 3 000 agents agissent au quotidien pour la préservation du vivant dans les milieux aquatiques, terrestres et marins, tant dans l'Hexagone que dans les Outre-mer.

LE SERVICE
DÉPARTEMENTAL
DES CÔTES-D'ARMOR

Implantation :

Saint-Brieuc

Rattachement :

direction régionale
Bretagne de l'OFB

Effectifs :

17 agents

—

Interventions sur l'ensemble du département, en milieu terrestre (Argoat) et sur la façade maritime (Armor).

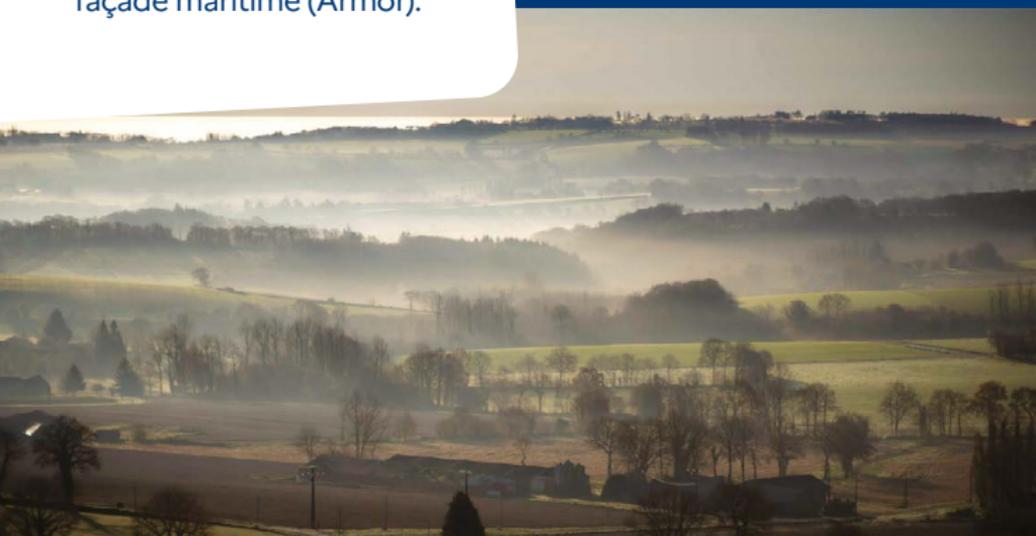
L'enjeu : faire baisser les pressions sur la biodiversité

La biodiversité désigne l'ensemble des êtres vivants ainsi que les habitats dans lesquels ils vivent. Les humains font partie et dépendent de la biodiversité. Elle fournit oxygène, alimentation, énergie ainsi que de nombreux matériaux et médicaments. Elle contribue également à la fertilité des sols et à la qualité de l'eau.

Aujourd'hui, elle décline à un rythme sans précédent, fragilisant l'avenir des sociétés humaines, sous l'effet de cinq grandes pressions identifiées par l'IPBES* : le changement d'usage des terres et des mers, la surexploitation des ressources, le changement climatique, les pollutions et les espèces exotiques envahissantes.

L'IPBES indique qu'il est encore temps d'agir et d'engager des changements de société en profondeur.

* Plateforme Intergouvernementale sur la Biodiversité et les Services Écosystémiques



Service départemental des Côtes-d'Armor

5 boulevard Édouard Prigent
22000 Saint-Brieuc
02 96 33 01 71
sd22@ofb.gouv.fr



Direction régionale Bretagne

84 rue de Rennes
35510 Cesson-Sévigné
02 23 45 06 06
dr.bretagne@ofb.gouv.fr
www.ofb.gouv.fr/bretagne
www.parc-marin-iroise.fr

Office français de la biodiversité

5 square Félix Nadar
94300 Vincennes



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



www.ofb.gouv.fr
[@OFBiodiversite](https://twitter.com/OFBiodiversite)

